

HATIER

Michèle Giacobbi
Jean-Pierre Roux

Initiation à la sociologie

*Les grands thèmes, la méthode,
les grands sociologues*

COLLECTION J. BRÉMOND

INITIATION A LA SOCIOLOGIE

les grands thèmes,
la méthode,
les grands sociologues

Michèle GIACOBBI

Agrégée de Sciences Sociales

Jean-Pierre ROUX

Agrégé de Sciences Sociales



HATIER

16 R
31981

Ex de
remplacement

Db-24 01199 1-02573

Symboles utilisés



Définition



Texte d'économiste célèbre



Remarque importante



Passage un peu difficile qui peut être négligé dans une première approche

Contribution des auteurs

Michèle Giacobbi : pages 32-33, 36-80, 83-88, 150-157,
161-211, 302-305.

Jean-Pierre Roux : pages 6-7, 13-31, 36-80, 89-101,
105-147, 150-157, 215-299.

© HATIER PARIS OCTOBRE 1990

Toute représentation, traduction, adaptation ou reproduction, même partielle, par tous procédés, en tous pays, faite sans autorisation, est illicite et exposerait le contrevenant à des poursuites judiciaires. Réf. : Loi du 11 mars 1957.

ISBN : 2-218 - 03043 - 8

Sommaire

PRÉSENTATION GÉNÉRALE	6
PREMIÈRE PARTIE : LES GRANDS THÈMES DE LA SOCIOLOGIE	9
La famille	11
Le mariage : permanence et transformation d'une institution	15
La vie de famille	24
Autour de la famille : l'Église, l'État, l'École	29
La stratification sociale	35
Le théâtre social	39
Des groupes aux classes sociales	43
Un outil d'analyse des différences : des C.S.P aux P.C.S.	56
La mobilité sociale	61
La mesure de la mobilité : des tables et des hommes .	64
Des processus apparents aux logiques sociales de la mobilité	69
Milieu familial, parcours scolaire et itinéraire social ..	75
Cultures et modes de vie	81
La culture : des anthropologues aux sociologues	83
Le village et la ville	89
Le travail	103
L'analyse taylorienne du travail	106
La découverte des relations humaines	112
Voyage dans l'organisation	119

Le pouvoir	129
Le pouvoir, mode de relation	132
Le pouvoir, rapport de domination	135
Le pouvoir, exigence fonctionnelle	145
PREMIER DICTIONNAIRE DE SOCIOLOGIE	149
DEUXIÈME PARTIE : LA SOCIOLOGIE ET LA MÉTHODE	159
Les étapes et les outils de la méthode	163
Les trois étapes de la démarche	166
Les outils de la méthode : quantifier ou non	175
Faites votre enquête	179
Une technique quantitative : le sondage	181
Les techniques qualitatives : de l'interview à l'étude de terrain	187
Soyez prudents dans l'interprétation des résultats	195
Les chiffres ne parlent pas d'eux-mêmes	197
Ne vous trompez pas sur la causalité	204
Où trouver l'information en sociologie ?	209
TROISIÈME PARTIE : DES GRANDS COURANTS AUX GRANDS AUTEURS	213
Des grandes lignes de partage en sociologie	217
Les grands auteurs de la sociologie	223
Aux assises de la sociologie :	
la période des précurseurs	227
- <i>Alexis de Tocqueville</i>	228
- <i>Auguste Comte</i>	230
- <i>Karl Marx</i>	233
L'institutionnalisation de la sociologie à la fin du XIX ^e siècle : le temps des fondateurs	237
- <i>Émile Durkheim</i>	238
- <i>Max Weber</i>	246
- <i>Georg Simmel</i>	252
- <i>Vilfredo Pareto</i>	258

La sociologie américaine :	
de l'entre-deux-guerres à nos jours	263
- <i>L'École de Chicago</i>	264
- <i>Talcott Parsons</i>	268
- <i>Robert K. Merton</i>	271
- <i>Charles Wright-Mills</i>	274
- <i>Erving Goffman</i>	277
- <i>Les ethnométhodologues</i>	280
La sociologie française :	
La diversité des études actuelles	283
- <i>Raymond Aron</i>	284
- <i>Raymond Boudon</i>	286
- <i>Pierre Bourdieu</i>	288
- <i>Michel Crozier</i>	291
- <i>Henri Lefebvre</i>	294
- <i>Alain Touraine</i>	297
INDEX	301



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Comportements individuels, influences collectives

Parmi nous, certains écoutent de la musique classique, prennent des photographies, ont un chien, consultent leur astrologue, lisent des romans d'aventure, préfèrent les hommes à moustache alors que d'autres expriment leur préférence pour des hommes à lunettes et la musique de variété, critiquent l'astrologie, ont un chat, ne lisent pas et ne prennent pas de photographies... Tous ces comportements, relevant en apparence de choix et de préférences individuels, ont été minutieusement observés par les sociologues. Pourquoi ont-ils retenu leur attention ? Comme Raymond Aron, sociologue et historien, nous pourrions répondre :

« On se demande souvent si un phénomène (...) est ou non social. Question singulière, au fond mal posée. Tous les phénomènes humains sont, d'une manière ou d'une autre, sociaux puisqu'ils se produisent à l'intérieur de collectivités qui ne sauraient manquer de les influencer »¹.

Le sociologue contre l'évidence du « ça va de soi »

Toutefois, lorsque les sociologues ont cherché à rendre compte de ces phénomènes comme autant de pratiques sociales, ils se sont rapidement heurtés à de nombreuses difficultés, même là où les choses semblaient aller de soi. Pour le comprendre, suivons le sociologue qui enquête sur le terrain.

Lorsqu'il pose la question : « Écoutez-vous de la musique classique ? », le terme de « musique classique » est-il compris de la même manière par tout le monde ? Lorsqu'il demande : « Consultez-vous un astrologue ? », ceux qui répondent négativement peuvent pourtant faire le contraire. Quant à ceux qui affirment avoir un chien, leur réponse affirmative peut masquer des réalités différentes dont la signification sociale diffère : chien de garde, de compagnie ou de chasse ?

1. R. Aron, *Introduction à la Philosophie de l'Histoire*, Gallimard, 1948.

Arrivé au terme de son enquête, le sociologue rencontrera de nouveaux obstacles. Supposons, par exemple, qu'il ait mis en évidence que les gens qui n'ont pas ou peu de diplômes lisent davantage de romans d'aventure que ceux qui sont très diplômés : comment interpréter ce résultat ? Doit-il considérer la lecture de romans d'aventure comme une forme appauvrie de la culture intellectuelle ou comme une donnée spécifique de la culture populaire ?

Comprendre la société, connaître la sociologie

On le voit bien, on ne s'oriente pas facilement dans le domaine du social. Nous nous en rendrons compte en abordant, dans la première partie de cet ouvrage, quelques grands thèmes de la sociologie : la famille, la stratification sociale, la mobilité sociale, les modes de vie et les cultures, le travail, le pouvoir. En explorant ces thèmes, le lecteur prendra la mesure d'une réalité sociale complexe qui ne se laisse ni réduire à quelques schémas explicatifs simplificateurs, ni enfermer dans des théories abstraites ; en même temps, il se familiarisera avec le vocabulaire que les sociologues ont patiemment façonné pour apprivoiser le social.

Dans la deuxième partie, il sera établi un inventaire des principaux outils et méthodes d'investigation sociologique. A cette étape, il sera ébauché une double esquisse : celle de la logique des démarches sociologiques et des outils qui leur correspondent, celle des limites afférentes à ces méthodes.

Enfin, pour permettre à chacun de mieux s'orienter dans le dédale des analyses et des théories sociologiques, nous réserverons la troisième partie à une présentation des grands courants et des grands auteurs de la sociologie. Là, nous essaierons de faire ressortir les influences qu'ils ont reçues ou qu'ils ont exercées. De même, nous proposerons une grille de lecture faisant apercevoir les grandes lignes de partage des courants sociologiques.

Au terme de cette démarche d'initiation, le lecteur devrait pouvoir, à la fois, mieux comprendre la société dans laquelle il vit et mieux connaître la sociologie et les sociologues.

PREMIÈRE PARTIE

**LES GRANDS THÈMES
DE LA
SOCIOLOGIE**

LA FAMILLE

La vie de famille, c'est d'abord le jardin secret de chacun d'entre nous, le domaine de la vie privée, la sphère de l'intimité. Quoi de plus personnel que les relations familiales où se mêlent les émotions, les sentiments, les intérêts. Les rapports entre mari et femme, parents et enfants semblent échapper au regard curieux du sociologue qui, lorsqu'il cherche à explorer les relations familiales, se trouve encore quelque peu surpris par la variété des situations rencontrées. En effet, dans notre société, il existe une grande diversité des formes apparentes de familles : jeunes mariés, couples âgés, familles nombreuses, familles sans enfants, veufs, divorcés, ménages ruraux, ménages urbains composent déjà une mosaïque de familles exprimant des réalités sociales différentes. Ces différences s'accroissent davantage si l'on compare la famille occidentale contemporaine avec celle d'autres civilisations.

La famille se présente donc comme une entité sociale aux formes et aux contenus variables dans le temps et dans l'espace et il demeure difficile d'en parler comme si sa singularité s'imposait avec évidence.

Cette diversité de la famille a conduit les sociologues à s'interroger sur les permanences et les transformations sociales qui la caractérisent. C'est à partir de cette approche que nous observerons la famille en orientant notre étude dans trois directions principales :

- Le mariage, comme moment privilégié de la formation du noyau familial.
- La vie de famille, à travers l'organisation, les rôles conjugaux et les rapports parents-enfants.
- Les relations que la famille entretient avec trois institutions de la vie sociale : l'Église, l'État et l'École.

LE MARIAGE : PERMANENCE ET TRANSFORMATION D'UNE INSTITUTION

A la recherche du bon mariage

Pour comprendre le mariage d'aujourd'hui, il peut être utile d'examiner les pratiques sociales antérieures. Comment contractait-on un mariage au XIX^e siècle ?

Monsieur de Rouville cherche une épouse pour son fils

En 1832, Antoine René de Blanquet de Rouville, châtelain à Serverette (Lozère), cherche à marier son fils cadet, Flavien, âgé de 26 ans. Il rend visite au notaire voisin du village de Saint-Alban, maître Ramadier, pour lui faire part de son intention. Le notaire entrevoit un parti possible et écrit à sa nièce pour lui demander de se renseigner sur la jeune fille pressentie et sur sa famille.

Lisons la correspondance qui s'établit entre le notaire et sa nièce ; correspondance au terme de laquelle le projet de mariage sera abandonné.

« Ma chère nièce,

« Vous m'avez dit dernièrement, en visitant ma chaumière, que vous aviez à Murat une amie jeune, jolie, instruite, possédant une fortune de cent vingt mille francs environ, appartenant à une famille respectable, et douée de toutes les qualités qui peuvent faire le bonheur d'un mari : vous m'avez ajouté, ce me semble, que vous désiriez d'attirer près de vous cette aimable personne, que vous m'avez même nommée, mais dont je ne me rappelle point le nom ; si vous m'avez dit vrai, et que vous persistiez dans votre dessein, le moment est favorable pour procurer à cette demoiselle un excellent établissement. (...)

« M. de Rouville est venu me voir accompagné de son fils Flavien ; je l'ai complimenté sur sa bonne santé, il m'a répondu - Je me fais vieux, mais voilà un bon soutien de vicillesse (il a mis aussitôt la main sur son fils). Je veux le marier ; en lui repose tout mon espoir. - Vous ferez très bien, ai-je répliqué ; votre fils a déjà vingt-six ans, il faut lui chercher une compagne, mais difficilement en trouverez-vous une assez riche pour lui, surtout si vous tenez à la naissance. - Je ne tiens qu'à la vertu, a-t-il reparti. Je veux la fille d'un honnête bourgeois, moyennant qu'elle soit sage et bien élevée. Je me contenterai même d'une dot raisonnable, pourvu qu'elle soit bien payée. - Eh bien ! Monsieur, ai-je poursuivi, puisque vous êtes si loyal, je suis dans le cas de vous indiquer un parti ; ma nièce que vous avez trouvée si intéressante, connaît une personne, à Murat, qui peut apporter comptant une dot de cent vingt mille francs, et qui réunit en outre toutes les qualités que vous souhaitez à une belle-fille. Voulez-vous que j'en écrive à ma nièce ? - Je le veux. Écrivez de suite à votre nièce, vous connaissez la position de mon fils, faites-la connaître fidèlement. (...)

« Le tout s'est passé, ma chère nièce, ainsi que je vous le rapporte, il dépend donc de vous de tenter un bon mariage, travaillez et faites pour le mieux, vous n'aurez pas de regret ; la maison de Rouville est très recommandable sous tous les rapports, on y trouve noblesse, fortune, éducation, loyauté et feu Mme de Rouville était la personne la plus recommandable de toutes ces contrées, elle était surtout charitable ; M. de Rouville est un excellent père, bon ami et doué de toutes les vertus qui caractérisent l'honnête homme ; son fils lui ressemble sous tous les rapports, il est grand et simple à la fois, son éducation ne laisse rien à désirer, il est poli, doux et sage ; le long séjour qu'il a fait à la Capitale n'a porté aucune atteinte à ses bonnes mœurs. (...)

« Dans la famille de Rouville, on trouve des conseillers, un vice-amiral et plusieurs officiers supérieurs ; enfin M. Flavien est un parti de deux cent cinquante mille francs ; son père ne doit rien, hormis partie de la dot de ses demoiselles, et il possède des immeubles pour plus de cinq cent mille francs, non compris ses créances. Voilà, ma chère Virginie, l'état des choses, agissez si vous jugez, et croyez-moi pour la vie [...]. »

« Mon très cher oncle,
 « Étant à Murat, je me suis empressée de faire votre commission. Je me suis informée auprès de plusieurs personnes si cette demoiselle pouvait convenir pour le fils de Rouville. On m'a répondu que pour la fortune cette demoiselle aurait bien cent mille francs ; mais, du côté des parents, cela ne peut convenir nullement, appartenant à une famille de basse condition. Vous m'avez dit dans votre lettre que cette personne désirait des parents de bonne famille, c'est ce qui manque, et, comme je vous ai déjà dit, elle est bossue. Ainsi, cher oncle, je vous dis tout ce qu'il en est. Lorsque je vous parlais de cette demoiselle, ce n'était pas pour un parti semblable, je vous laisse décider ce que vous jugerez convenable. »¹

Ce projet de mariage, socialement et régionalement typé, puisqu'il concerne un fils de notable rural du Massif Central, ne constitue qu'un cas de figure parmi l'ensemble des pratiques du mariage dans la France de la première moitié du XIX^e siècle. Cependant, il illustre bien les règles matrimoniales alors dominantes et il permet de prendre la mesure des transformations opérées depuis lors.

Le mariage : arrangement familial

Nous observons d'abord que le mariage (s'il se fait) concrétise et officialise un arrangement familial. Les démarches en vue du mariage sont amorcées par les parents (ici par le père de Flavien). Cette première approche d'un conjoint possible, menée avec discrétion, obéit à des règles de prudence : enquête minutieuse sur les qualités morales, intellectuelles et la fortune du partenaire envisagé. La famille recherche donc une certaine concordance économique, sociale et culturelle, craignant la mésalliance. Est-ce à dire que les conjoints subissent la volonté de leurs parents ? En fait, il s'agit davantage d'un mariage contrôlé que d'une union imposée par les familles car les futurs époux ont largement intériorisé par leur éducation cette manière de nouer leur union.

1. Cité dans Y. Pourcher, *les Maîtres de granit*, Olivier Orban, 1987.

Le mariage : stratégie patrimoniale

Deuxième caractéristique importante : le mariage s'inscrit dans une stratégie de gestion du patrimoine familial. Cela explique le rôle du notaire comme intermédiaire privilégié dans la formation du mariage ; ses fonctions lui permettent de connaître avec précision les patrimoines respectifs des familles. La correspondance échangée entre le notaire et sa nièce est révélatrice des attentes du châtelain : il souhaite pour son fils une jeune femme - même d'origine bourgeoise - titulaire d'une dot « raisonnable » mais « bien payée » et il fera de son fils un héritier préciputaire² le jour de son mariage. Cette attention accordée au patrimoine peut être généralisée à l'ensemble de la société traditionnelle.

« Dans la société paysanne, si l'on dote un enfant, c'est aux dépens de l'intégrité du patrimoine familial. Tout mariage met donc en jeu celui des frères et des sœurs qu'il faudra également doter, et le destin de l'exploitation familiale. C'est pourquoi, avec la mort, le mariage est un des principaux moments de l'arrangement des patrimoines, et c'est en ce sens qu'il entre dans les stratégies patrimoniales. »³

Le mariage, l'amour et la raison

Dans la mesure où le mariage sous-tend un arrangement familial et une stratégie patrimoniale, on peut s'interroger sur la place qu'il donne ou qu'il laisse au sentiment, à l'émotion. Dans l'exemple épistolaire que nous avons retenu nous remarquons que la démarche parentale n'est pas exempte de la recherche d'une certaine harmonie physique, éducative et morale entre les jeunes gens à marier. La compagne envisagée pour Flavien est dépeinte comme « jeune, jolie et instruite », Flavien étant lui-même décrit comme « grand et simple à la fois », « assez bel homme », le séjour qu'il a fait à Paris n'ayant « porté aucune atteinte à ses mœurs ». Mais le fait que la jeune femme soit « bossue » constitue un handicap physique de nature à empêcher la conclusion de l'union.

2. Préciput : avantage patrimonial à l'un des héritiers.

3. M. Segalen, *Amours et mariages de l'ancienne France*, Berger-Levrault, 1981.

De manière plus générale, les démographes et les sociologues ont observé, qu'à la même période, en milieu rural, des différences sensibles étaient perceptibles en matière d'expression des sentiments comme de la sexualité pré-conjugale. Un grand nombre de facteurs se conjuguent pour modeler les comportements : influence de la religion, contrôle plus ou moins strict du groupe familial et local, mais aussi les caractéristiques de la structure économique régionale. C'est cette dernière influence que privilégie Martine Ségalen :

« L'hypothèse est la suivante : le choix serait d'autant plus « libre » que la structure sociale du groupe serait plus égalitaire. Par exemple, la société bretonne du Sud de la Cornouaille est très hiérarchisée : on y observe une séparation stricte des sexes, un système de fréquentation réservé, un rôle actif des entremetteurs de mariage. (...) »

Le système social breton ne peut assumer le risque social qu'une fille se trouve enceinte d'un journalier agricole ; son mariage hypogame⁴ mettrait en danger le subtil jeu d'échange entre les femmes et les terres. En Savoie, rien de tel ; toutes les familles étant relativement équivalentes, le système familial peut s'accommoder d'un choix laissé à l'inclination personnelle. »⁵

La nouvelle alliance

Trois différences principales apparaissent si l'on compare le mariage des années 1830 avec le mariage d'aujourd'hui :

- l'intervention parentale dans le choix du conjoint s'est relâchée,
- l'entrée dans la vie conjugale coïncide beaucoup moins avec le mariage,
- le rôle du mariage dans la stratégie de gestion du patrimoine familial n'est plus dominant.

4. Hypogame : mariage d'une femme avec un homme de statut social inférieur.

5. M. Ségalen, *Sociologie de la famille*, A. Colin, 1988.

De l'arrangement familial à l'arrangement conjugal

De nos jours, le choix du conjoint est le plus souvent initié par les conjoints eux-mêmes, qui, dans un deuxième temps, se présentent mutuellement à leurs familles. La volonté parentale dans la formation de l'union apparaît donc comme subordonnée au désir du couple qui se crée.

● Où rencontre-t-on son conjoint ?

Dans une enquête de 1984, portant sur la formation des couples en France depuis les années 1960, deux sociologues, M. Bozon et F. Héran, ont mis en évidence que le lieu de rencontre des futurs conjoints dépendait largement de leur catégorie sociale d'appartenance. Les auteurs regroupent les rencontres autour de trois types de lieux :

- les lieux ouverts, comme le bal, le café, les fêtes publiques, où se rencontrent principalement les couples des classes populaires (ouvriers non qualifiés par exemple),
- les lieux réservés, c'est-à-dire des espaces semi-ouverts, tels les lieux de travail, les associations, les discothèques où se forment surtout les couples des classes moyennes (professeurs, instituteurs, employés...),
- les lieux privés, cercles limités à la famille et aux amis, où font connaissance plutôt les membres des classes supérieures (professions libérales, chefs d'entreprise, ingénieurs...).

Couple et mariage : la dissociation

Alors que dans la société traditionnelle le couple se forme le plus souvent avec le mariage, dans la période contemporaine, l'entrée dans la vie conjugale coïncide beaucoup moins avec celui-ci. La pratique de la cohabitation s'est généralisée, soit qu'elle précède le mariage légal, soit qu'elle se substitue à lui : « Parmi les mariages célébrés dans les années 1980, environ une cérémonie sur deux fait suite à une période de cohabitation, contre un sur dix dans les années 1960 »⁶.

6. M. Bozon, « Le mariage en moins », *Société Française*, n° 26, mars 1988.

COUPLES MARIÉS ET NON MARIÉS DE 1968 A 1985 (EN MILLIERS)				
	Recensements de		Enquêtes emploi	
	1968	1975	1982	1985
- Couples où l'homme a moins de 35 ans	2 545	3 257	3 602	3 212
- Couples mariés	2 478	3 091	3 133	2 623
Proportion (en %)	97,4	94,9	87,0	81,7
- Couples non mariés	67	166	469	589
Proportion (en %)	2,6	5,1	13,0	18,3
Dont 2 personnes célibataires	20	87	359	483
Dont 1 divorcé au moins	18	40	75	65

Source : M. Ségalen, *Sociologie de la famille*, A. Colin, 1988.

L'homogamie maintenue et renouvelée

L'affaiblissement du rôle du mariage dans la stratégie familiale de gestion du patrimoine constitue la troisième différence observable. Cela ne signifie pas pour autant que le mariage obéisse désormais uniquement aux seules lois de l'amour envisagé comme dénué de toute correspondance à la concordance économique, sociale et culturelle des milieux des futurs époux. Cette concordance est appelée « homogamie » par opposition à « l'hétérogamie » qui signifie la discordance des milieux socio-culturels des conjoints. Il ne faut pas confondre l'homogamie avec l'endogamie géographique⁷ qui indique que les conjoints habitent au même endroit avant le mariage.

	Identiques	Différents
Milieux sociaux	Homogamie	Hétérogamie
Lieux de résidence	Endogamie géographique	Exogamie géographique

7. Endogamie : mariage à l'intérieur du même groupe local ou familial.

Le mariage ancien était homogame, le mariage moderne le demeure, même si cette homogamie intègre des données nouvelles comme le capital scolaire de la femme et si elle laisse place à une certaine mobilité sociale, les femmes épousant en général des hommes dotés d'un statut socio-professionnel légèrement supérieur aux leurs.

Dans son étude sur le choix du conjoint, A. Girard⁸ a montré que le souhait d'une harmonie des milieux sociaux était partagé par une forte majorité des couples mariés.

QUESTION :						
Dans un mariage, vaut-il mieux que les époux appartiennent au même milieu social, ou bien cela n'a-t-il pas d'importance ?						
	Ensemble	Hommes	Femmes	Origine sociale des conjoints		
				Même milieu	Milieux voisins	Milieux différents
Même milieu	68 %	65 %	70 %	71 %	67 %	65 %
Sans importance	24 %	28 %	21 %	21 %	27 %	26 %
Ne se prononcent pas	8 %	7 %	9 %	8 %	6 %	9 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Les sociologues mettent en avant trois types d'explications à l'homogamie :

« La première est simplement *probabiliste* : le choix d'un semblable provient du fait que les individus sont placés dans des contextes (écoles, usines, quartiers, certains lieux de loisir, etc.) où la probabilité est forte de rencontrer quelqu'un dont l'identité sociale est voisine de la sienne (et par là-même de continuer une relation). En ce sens, les conjoints ne choisissent pas plus le semblable qu'ils n'évitent le différent. Une deuxième ligne d'interprétation -

8. *le Choix du conjoint*, PUF, 1974.

psychoculturelle – se représente l'affection comme encouragée, nourrie par la similitude des goûts, des habitudes, elles-mêmes conditionnées par des éducations voisines.

Dans la même ligne, on a pu penser que l'*hétérogamie* serait volontairement évitée par les conjoints : ceux-ci craignent le surcroît de tension lié à la nécessité d'harmoniser deux héritages culturels différents, ou la difficulté d'insertion dans un milieu (les belles-familles) inconnu, ou encore l'augmentation du risque (imaginé) de conflit ou de séparation lié à ces tensions.

La troisième ligne est *économique*. L'homogamie sociale, entourée ou non d'une philosophie romantique, serait le résultat d'une stratégie rationnelle des acteurs cherchant, par le biais du mariage, à conserver ou augmenter leurs capitaux matériels ou symboliques. Dans ce sens, il faudrait distinguer une homogamie subie, dans le bas de l'échelle sociale, et une homogamie voulue dans les classes supérieures. »⁹

ÉVOLUTION DES PRATIQUES SOCIALES DU MARIAGE DU XIX ^e SIÈCLE À NOS JOURS		
Pratiques sociales caractéristiques	Mariage traditionnel	Mariage contemporain
Intervention familiale dans le choix du conjoint	marquée	relâchée
Le mariage comme stratégie de gestion du patrimoine	dominante et concentrée sur le capital économique	affaiblie et intégrant le capital culturel
Entrée dans la vie conjugale	association formation du couple et mariage	dissociation formation du couple et mariage
Homogamie	accentuée	accentuée

9. J. Kellerhals, *Microsociologie de la famille et du mariage*, PUF, coll. Que sais-je, 1984.

LA VIE DE FAMILLE

La vie de famille est faite d'une multitude de relations quotidiennes. Parmi celles-ci, notre intérêt se portera sur la répartition des tâches familiales entre mari et femme, ainsi que sur les rapports parents-enfants.

Mari et femme : la division du travail

Entrons avec la journaliste Katie Breen dans une quincaillerie de Rennes

« Ici, dit la pancarte, nous vendons de vrais outils, nous n'avons aucun article ménager (...). Dans la vitrine de grosses perceuses « à percussion », d'énormes scies. Derrière le comptoir, trois vendeurs, l'air goguenard, me regardent entrer. – Je voudrais un marteau, dis-je poliment. – C'est un petit marteau que vous voulez ? Pour faire de petits travaux de tapissier ? – Non, non, je voudrais un marteau, un bon marteau. Air embarrassé du vendeur : – J'aurais bien quelque chose pour vous, mais ça risque d'être un peu lourd. Survient alors un marteau d'une taille fort moyenne. Mais on ne va pas arguer pour si peu.

– Je voudrais aussi une vrille. – Ah ! me dit le monsieur en blouse grise, une petite vrille pour faire des petits travaux de décoration. De toute évidence, notre bref échange à propos du marteau ne lui a rien appris. L'image culturelle est la plus forte. Nous, les femmes, on embellit, on améliore, avec nos petits travaux, nous transformons le médiocre trois pièces en un havre de bonheur... – Non, dis-je, un tantinet hargneuse, c'est pour mettre des chevilles dans le mur. – Des chevilles ? Six yeux s'écarquillent. – Alors, comme ça, on aménage sa petite maison ! Une petite maison, un petit marteau, une petite scie... les femmes sortiront-elles un jour de l'ordre des « petits » ? »¹⁰

10. *Le Monde*, 7 juillet 1989.

- La première sphère d'activité, à prépondérance féminine, regroupe les travaux ménagers : nettoyage, préparation des repas, vaisselle...
- La deuxième, à prépondérance masculine, concerne le bricolage ou l'entretien de l'automobile.
- La troisième, de partage égalitaire entre mari et femme, a trait aux grandes décisions : choix des amis, des vacances...

Certes, ces résultats ne donnent qu'une photographie du comportement de l'ensemble des couples. Une analyse plus différenciée, prenant en compte l'âge, les milieux sociaux, l'activité salariale de la femme... ferait apparaître des attitudes plus diverses. Ces conclusions, pourtant, laissent deviner que la répartition traditionnelle des rôles reste bien ancrée dans la vie quotidienne.

Parents-enfants : éducation et contrôle social

« Les bonnes manières »

La famille, première cellule sociale, va initier l'enfant aux apprentissages sociaux élémentaires : être propre, s'habiller seul... Elle va lui apprendre le langage, lui inculquer des valeurs qui le marqueront profondément.

En fait, à travers cet apprentissage quotidien, l'enfant va intérioriser progressivement les modes de comportement du groupe social auquel il appartient, de la même manière qu'il extériorise ce que son milieu social lui a transmis.

À partir de l'observation minutieuse d'un simple moment de la vie d'une famille bourgeoise : la traversée du salon, Béatrix Le Wita montre comment s'opère le contrôle familial de l'enfant qui apprend ainsi « les bonnes manières ».

« Pour traverser un salon, il faut en effet savoir, sans hésitation ni précipitation aucune, avec aisance et modération, évoluer dans un espace organisé pour le monde des adultes. Contourner, par exemple, les fauteuils qui encadrent la table basse, ne pas s'octroyer n'importe quelle

place, sentir intuitivement celle qu'on peut occuper (surtout éviter de prendre la plus confortable), respecter par la mesure de ses propos et la retenue de ses gestes le monde des « grandes personnes » venues ici pour converser ou se détendre. Le jeune enfant, venu du jardin ou de sa chambre, courant à toute allure, sera arrêté par un regard et des paroles bienveillantes. En fait, la disposition même des meubles – table basse, fauteuils et divan, objets, tapis – dessine les trajets possibles et dicte les attitudes conformes. L'accès direct aux grandes personnes assises là est rendu difficile : l'enfant ne peut bien souvent que s'appuyer sur le dos d'un fauteuil ou se présenter de côté. On l'invitera, le tenant par l'avant-bras, à se mettre face à la personne qu'il désire voir. Il apprend ainsi à maîtriser le passage du dehors au dedans, à cheminer progressivement de l'agitation au calme, du bavardage à la parole contrôlée. »¹¹.

On entrevoit bien que les relations parents-enfants tout au long de la petite enfance vont avoir un double rôle : éduquer et contrôler. Éducation et contrôle différent selon les milieux sociaux et les familles : protéger les enfants ou les mêler le plus possible au monde des adultes, selon la personnalité et l'âge de l'enfant : à l'adolescence l'éducation devient davantage négociation.

« L'attitude des parents consiste souvent à négocier avec l'adolescent. Du côté des parents, le problème se formule ainsi : jusqu'où permettre, où instaurer des barrières ? Et du côté des adolescents, jusqu'où ne pas aller trop loin ? Tout est matière à discussion, les heures de rentrée, l'usage du cyclomoteur, les relations sexuelles, la cigarette et la drogue, la façon de se vêtir et de se coiffer (...).

Le vêtement est si important pour lui, exprimant sa personnalité, (...), son groupe d'âge, que la dépense revêt une toute autre signification que le simple fait de se vêtir ; elle a une fonction symbolique essentielle »¹².

11. B. Le Wita, *Ni vue, ni connue*, Éditions de la Maison des Sciences de l'homme, 1988.

12. M. Segalen, *Sociologie de la famille*, op. cit.

L'empreinte de la socialisation

La famille initie, éduque et socialise. La socialisation par la famille recouvre en fait tous les types d'apprentissage, toutes les formes d'acquisition des savoirs et des savoir-faire transmis par la famille aux enfants. Elle apparaît comme un marqueur durable du statut social¹³. Ceux qui, nés dans une famille modeste, comme l'écrivain Jean Guéhenno, ont réussi, au-delà de leur parcours scolaire et grâce à lui, à accéder aux catégories sociales cultivées, ne l'oublieront jamais, même si la société reconnaît leur talent et leur attribue une place parmi l'élite intellectuelle.

« J'ai eu ma part de douleurs privées, mais, tout compte fait, j'ai été heureux ; douillettement installé dans mon capharnaüm rempli de livres, j'ai échappé, autant qu'il se pouvait, à la misère publique, aux souffrances qui, pour un grand nombre de mes contemporains, résultaient des institutions mêmes, de l'organisation de la société, de la rationalisation grandissante du travail, de la déshumanisation des métiers, toutes choses que j'aurais subies si j'étais demeuré dans le milieu où je suis né, si je n'étais pas devenu cet intellectuel, ce contemplateur de la vie d'autrui. Je sens bien qu'à cause de cela je ne guérirai pas d'une certaine gêne. Le sentiment d'une sorte de trahison me pèse souvent sur le cœur. Il me semble trahir tous ceux que j'ai quittés en ne souffrant pas avec eux. Je ne puis aller jusqu'au bout de la rue sans me heurter à un visage qui me fasse un peu honte. Mais ce ne sont que misères de cervelle. »¹⁴

13. Voir p. 41.

14. J. Guéhenno, *Carnets du vieil écrivain*, L.G.F., 1982.

AUTOUR DE LA FAMILLE : L'ÉGLISE, L'ÉTAT, L'ÉCOLE

La famille n'est pas seulement une institution privée, autonome par rapport à la société dans laquelle elle s'insère. Le groupe domestique est dépendant de normes et de règles qu'il ne définit pas lui-même. Sur la longue période, trois institutions, l'Église, l'État, l'École, ont joué un rôle prépondérant dans la définition du cadre de la vie familiale.

L'Église et la famille

Contrôle moral et pouvoir de l'Église

Dans la société française, l'Église catholique a exercé une influence profonde sur la vie familiale à travers les prescriptions qu'elle a édictées et qui ont marqué durablement les comportements et les mentalités. Sa doctrine a fait du mariage un sacrement marqué par le signe de l'indissolubilité et de la totalité de l'engagement : « Cette union intime, don réciproque de deux personnes, non moins que le bien des enfants, exige l'entière fidélité des époux et requiert leur indissoluble unité »¹⁵. Cette position, toujours en vigueur, est assortie de critiques à l'égard de l'union libre considérée comme un facteur de désagrégation sociale, et d'interdits. C'est ainsi que les divorcés remariés ne peuvent obtenir l'administration de certains sacrements. De même, l'Église s'est efforcée de limiter la sexualité au cadre du mariage et, à l'intérieur de celui-ci, de l'orienter vers la procréation en condamnant l'usage des méthodes techniques de contraception.

15. Concile du Vatican (1963-1965). Éditions du Centurion, 1969.

L'écart entre la doctrine et les pratiques

Entre ces normes générales, restées pour l'essentiel inchangées depuis la fin du Moyen-Âge, et les comportements individuels, il a toujours existé une marge qui ira en s'accroissant à partir de la fin de l'Ancien Régime.

Les catholiques ont pris leurs distances à l'égard des principes énoncés par l'Église. Déjà, en 1842, Mgr Bouvier, Évêque du Mans, constatait que presque tous les jeunes couples de son diocèse refusaient une descendance trop nombreuse, et l'historien J.L. Flandrin d'ajouter : « Il serait étonnant que le diocèse du Mans ait été en cela exceptionnel »¹⁶. Récemment, un sondage SOFRES de décembre 1983, révélait les données suivantes :

« 12 % des Françaises et Français de plus de dix-huit ans pensent que « c'est le rôle de l'Église de rappeler les exigences morales concernant la sexualité et la vie de couple » ; 33 % que « l'Église ne doit pas aller au-delà des conseils » ; 51 % que « l'Église n'est pas dans son rôle lorsqu'elle traite de la sexualité et de la vie de couple ». A la question : « Tenez-vous personnellement compte des recommandations de l'Église sur la sexualité et la vie du couple ? », 19 % répondent « Oui, dans la mesure du possible » ; 69 % « Non », 12 % sont « sans opinion ».¹⁷

Le mouvement de déchristianisation et l'affirmation du pluralisme religieux expliquent aussi en partie le recul de l'efficacité du contrôle familial sous l'autorité de l'Église. Ainsi, par exemple, les protestants ne font pas du mariage un sacrement, ils reconnaissent le divorce et admettent le recours à certaines méthodes contraceptives.

16. J.L. Flandrin, *l'Église et le contrôle des naissances*, Flammarion, 1970.

17. *Histoire de la vie privée*, Tome V, éditions du Seuil, 1987.

L'État et la famille

L'État : gendarme ou providence de la famille ?

Le magistrat et le fonctionnaire ont-ils remplacé le curé dans les affaires de famille ? Si le recul du rôle de l'Église dans la définition du cadre de la famille et du mariage apparaît nettement, l'interprétation du sens de l'intervention de l'État demeure complexe.

Certes, depuis 1789, l'État a affirmé son autorité sur l'institution familiale, d'abord à travers tout un ensemble de règles juridiques centrées sur le droit du mariage et de la famille, puis, plus tardivement, avec les dispositifs de la politique sociale (allocations familiales, aide au logement, congés de maternité...). Pourtant, si l'intervention de l'État est devenue plus fréquente, sa signification n'apparaît pas clairement. En effet, toute action des institutions étatiques ne constitue pas une ingérence supplémentaire dans le cercle familial. De nombreuses dispositions juridiques nouvelles s'interprètent autrement. Par exemple, la loi de 1975 instaurant le divorce par consentement mutuel a pour effet de limiter le pouvoir du juge qui se bornera à constater l'accord des conjoints.

« En réalité, la plupart des États semblent effectivement tiraillés dans leurs choix entre le respect du pluralisme des situations et le souci de soutenir des modèles qui paraissent le mieux favoriser la reproduction sociale ».¹⁸

Le droit et les mœurs

Souvent la loi ne fera qu'entériner les pratiques et les nouveaux comportements. Retenons, par exemple, le rôle du mouvement féministe dans la modification des lois sur la contraception et l'avortement. Par ailleurs, alors que la famille fait peu appel aux hommes de loi en période de fonctionnement ordinaire, elle y aura davantage recours en situation de crise :

« Aujourd'hui, le droit cherche à coller à la discontinuité des situations, aux fréquents changements de statuts entraînés par les unions successives et les ruptures d'unions.

18. J. Kellerhalls et L. Roussel, *Année sociologique*, P.U.F., 1987.

Tout ce qu'il faut vraiment savoir en sociologie :

- La logique de la démarche sociologique à travers quelques grands thèmes : famille, stratification sociale, mobilité sociale, travail, pouvoir, cultures et modes de vie.
- Les méthodes de l'investigation sociologique (sondages, interviews, études de terrain...).
- Une sociologie, mais aussi des sociologues : Max Weber, Durkheim, Bourdieu, l'école de Chicago, Crozier, Touraine... à travers leurs écrits.
- Un dictionnaire du débutant en sociologie.
Un index détaillé.



9 782218 030437

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7502 00571941 6

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

Couverture :

Conception graphique — Coraline Mas-Prévoist
Programme de génération — Louis Eveillard
Typographie — Linux Libertine, Licence OFL

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia — Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit — dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.